8 mars 2015 la lutte pour l'égalité Femmes/Hommes toujours d'actualité !

Malgré certaines avancées, les discriminations perdurent. Aujourd'hui encore, les écarts salariaux entre les femmes et les hommes s'élèvent à 27%, pour les pensions de retraite l'écart est de 40%. Les femmes sont plus nombreuses à subir la précarité et le temps partiel imposé (82% des salariés à temps partiel sont des femmes dans des emplois souvent peu qualifiés et subis). Partout, elles sont confrontées au fameux plafond de verre qui les empêche d'accéder aux postes à responsabilité.

Les dispositions de la loi Macron sur le travail du dimanche et le travail en soirée toucheront surtout des femmes, majoritaires dans le commerce.

L'égalité est un moteur de progrès social. C'est pourquoi la CGT lutte :

- Pour défendre la place des femmes au travail et lutter contre les discriminations
- Pour soutenir la lutte des femmes partout où elles sont en première ligne dans le combat social (au Kurdistan contre les violeurs de DAESH, au Bengladesh contre la surexploitation capitaliste…)
- Parce que les droits des femmes ne sont pas acquis : on l'a vu en Espagne avec la remise en cause du droit à l'avortement, on le voit en France avec un manque important de centres d'IVG, et à Toulouse avec la mise en péril du Planning familial par manque de financements. Le rôle des militant-e-s est primordial pour faire pression sur les pouvoirs publics. Ainsi, la CGT prend toute sa place dans la mobilisation pour empêcher la fermeture du planning familial 31
- Pour favoriser la syndicalisation des travailleuses afin de leur donner un outil d'entraide et de lutte pour la défense de leurs intérêts
- Pour que les femmes puissent prendre leur place dans le syndicat, à tous les niveaux de responsabilité
- Pour la déconstruction des représentations, afin de combattre les stéréotypes en œuvre à l'école, au travail, dans la société
- Faire respecter dans toutes les professions la mixité et l'égalité salariale et revaloriser financièrement les métiers à prédominance féminine
- Garantir la prise en compte des risques professionnels et de la pénibilité des métiers à prépondérance féminine
- Conditionner les 200 milliards d'aides publiques aux entreprises au respect de la loi en matière d'égalité professionnelle et à leurs pratiques de lutte contre la précarité et les temps partiels
- Supprimer les temps partiels imposés pour aller uniquement vers des temps partiels choisis
- Instaurer une action de groupe contre les discriminations
- Garantir une articulation vie privée/vie professionnelle (horaires décalés et du dimanche, congés parentaux, places de crèche et maternelle, etc.)
- Garantir l'égalité de retraite (60 ans, augmentation des minima de pensions, mesures compensatoires, etc.)
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et protéger les femmes victimes de violence au travail et partout ailleurs

Pour la CGT, l'égalité au travail, l'égalité des pensions SONT FONDAMENTALES car elles permettent l'émancipation et l'autonomie économique des femmes.

Les grandes avancées pour les femmes n'ont été obtenues qu'à travers des mobilisations. Elles ne se sont pas faites au détriment des hommes, elles ont aussi permis l'émancipation de toutes et de tous.

LES DROITS DONT NOUS DISPOSONS AUJOURD'HUI NE SONT QUE LE FRUIT DE LA LUTTE DE NOS AINE(E)S. CES DROITS NE SONT JAMAIS ACQUIS !!!!!